



Publié sur REEA (<http://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Montlosier

63970

Aydat

parcdesvolcans.fr ^[1]

fmichel@parcdesvolcans.fr ^[2]

04 73 65 64 30

Contact: Fabienne Michel



Statut social:

Etat

Etablissement Public de Coopération Intercommunale - EPCI

Actions:

Animations scolaires

Animation ACM/Loisirs

Formation

Conception d'outils pédagogiques

Accompagnement de projets

Information - sensibilisation

Autres

Thème(s):

Alimentation

Biodiversité

Climat - Air - Bruit

Développement Durable

Eau

Energie

Mobilité - Transport

Sciences de la Terre - Géosciences

Participants:

Tout public

Accueil public:

Sur site

Autres

Territoires d'intervention:

15 - Cantal

63 - Puy de Dôme

En savoir plus:

DESCRIPTION GENERALE DE L'ACTIVITE DU SYNDICAT MIXTE

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est un territoire rural habité, au patrimoine naturel, paysager et

culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de gestion et de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation économique et culturelle des patrimoines.

Créé en 1977, à cheval sur les départements du Cantal et du Puy de Dôme, le Parc des Volcans s'étend sur 400 000 ha, il est à ce titre, le plus grand de France métropolitaine. Il est composé de 150 communes et 90 000 habitants.

La charte actuelle qui constitue le projet de territoire court sur la période 2013 – 2025 et l'ambition générale de ce projet est de « créer, ensemble, un autre développement, stimulant la solidarité territoriale et sociale s'appuyant sur des patrimoines exceptionnels ».

Les trois grandes thématiques d'entrée de ce projet de territoire sont les suivantes :

- Vivre ensemble, ici : avec une cohésion territoriale et sociale inspirée par le caractère patrimonial du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
- Penser global dans un cadre de vie exceptionnel conforté par des politiques innovantes
- Agir local à l'aide d'une économie entraînée par des activités phares misant respectueusement sur les ressources du territoire.

MODE D'INTERVENTION POSSIBLE DANS LES PROJETS EDD

Le Syndicat Mixte du Parc des volcans peut mettre à disposition des établissements scolaires qui ont des projet EDD des éléments de connaissance de son territoire. Chaque année scolaire, des projets pédagogiques validés par l'Education Nationale sont proposés aux écoles du territoire (Echange Ville Campagne ou projet biodiversité par exemple). Les classes sont ainsi accompagnées sur le plan pédagogique et financier.

En effet, le Parc des Volcans est impliqué depuis 1977 dans de nombreux sujets aussi variés que :

- la protection des patrimoines, en particulier par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages,
- une contribution à l'aménagement du territoire
- une contribution au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- une participation à l'accueil, l'éducation et l'information du public
- une réalisation d'actions expérimentales ou exemplaires et une contribution à des programmes de recherche.

L'équipe du Syndicat Mixte peut aussi mettre en relation des établissements scolaires du territoire qui envisagent des projets EDD avec des personnes ressources du territoire et/ou des lieux ressources qui pourraient amener un éclaircissement, une illustration ou un approfondissement sur un sujet travaillé par les élèves.

De plus, sur le site de Montlosier, La Maison du Parc accueille le public autour d'une exposition permanente sur le territoire du Parc et des expositions temporaires, sur le thème de l'archéologie en 2015. Plusieurs sentiers de découverte, vers le Puy de la Vache, le Puy de Vichatel (avec la Musette Nature) et le sentier du Comte de Montlosier partent aussi de Montlosier. A destination des scolaires, des ateliers pédagogiques seront bientôt mis en place sur trois thématiques : biodiversité, eau et milieux aquatiques et voyage dans le temps.

D'autre part, le Parc des Volcans attire de plus en plus de visiteurs et de nombreux scolaires chaque année. **Certains sites peuvent être interdits** soit temporairement pour travaux, soit pour des raisons de surfréquentation, ou de fragilités particulières ou de conflits d'usages. C'est pourquoi, le Parc s'est fortement investi sur le sujet de **l'ouverture ou non de sites fragiles** et a mis en place des aménagements pour l'accès au public là où cela étaient possible. Pour plus d'informations, un texte est en consultation ci-dessous.

PLUS D'INFORMATIONS EN LIGNE

- Les ressources pédagogiques du Parc : www.parcdesvolcans.fr/Je-suis/Enseignant/Ressources-pedagogiques [3]
- Le Pupitre du CRDP « Les enfants des Volcans » : <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/pnrva/> [4]

COORDONNEES

Fabienne MICHEL

Chargée de mission éducation

Espace programme Cohésion sociale et patrimoniale

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Montlosier - 63970 Aydat


Tél : 04 73 65 64 30 - Fax : 04 73 65 66 78

fmichel [at] parcdesvolcans.fr

www.parcdesvolcans.fr [5]

www.facebook.com/parcvolcans [6]

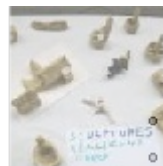
Attacher des fichiers:

 [Surfréquentation et fragilités du PNR Volcans d'Auvergne](#) [7]

En image:



«



»

- [Mentions légales](#)
- [Aide](#)
- [Plan du site](#)
- [Contact](#)

URL source: <http://ree-auvergne.org/structure/parc-naturel-regional-des-volcans-dauvergne>

Liens

[1] <http://www.parcdesvolcans.fr>

[2] <mailto:fmichel@parcdesvolcans.fr>

[3] <http://www.parcdesvolcans.fr/Je-suis/Enseignant/Ressources-pedagogiques>

[4] <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/pnrva/>

[5] <http://www.parc-volcans-auvergne.com/>

[6] <http://www.facebook.com/parcvolcans>

[7] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/acteurs/surfréquentation_et_fragilités_du_pnrva_vf_0.pdf

[8] <http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/acteurs/dscf3365fpigot.jpg?itok=SxrE70LM&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic>

[9] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/acteurs/anim_ferme_randanne.jpg?itok=-BRZXVJ_&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic

[10] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/acteurs/photo_1.jpg?itok=avYhMRj6&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic

[11] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/acteurs/img_3588.jpg?itok=WDLOYDU0&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic

[11] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/acteurs/img_3588.jpg?itok=WDLOYDU0&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic

[11] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/acteurs/img_3588.jpg?itok=WDLOYDU0&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic

[11] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/acteurs/img_3588.jpg?itok=WDLOYDU0&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic